



**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GEREES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES**

COMPTES
de l'exercice terminé le 31 décembre 1963
et
RAPPORT
DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE
DOCUMENTS OFFICIELS : DIX-NEUVIEME SESSION
SUPPLEMENT N° 6C (A/5806/Add.3)

NATIONS UNIES

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GEREES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1963

et

RAPPORT

DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : DIX-NEUVIEME SESSION

SUPPLEMENT N° 6C (A/5806/Add.3)



NATIONS UNIES

New York, 1964

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Lettre d'envoi	v
Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur les comptes des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (exercice terminé le 31 décembre 1963) ..	1
Comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1963 :	
<i>Etat I.</i> — Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1963	6
<i>Etat II.</i> — Etat des recettes et des dépenses, et solde des comptes, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963	8
Tableaux annexés aux comptes :	
<i>Tableau 1.</i> — Encaisse et portefeuille au 31 décembre 1963	10
<i>Tableau 2.</i> — Etat des opérations de prêts	11
<i>Tableau 3.</i> — Programmes du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour 1963 : état des recettes	12
<i>Tableau 4.</i> — Fonds extraordinaire : état des recettes et des dépenses	13
<i>“Trust funds” spéciaux</i>	
<i>Tableau 5.</i> — Opération de secours en Algérie : état détaillé des recettes	13
<i>Tableau 6.</i> — Virements de contributions : état des dépenses	14
<i>Tableau 7.</i> — Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles : état détaillé des recettes	14
<i>Tableau 8.</i> — Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles : état des recettes et des dépenses, et solde	16
<i>Tableau 9.</i> — Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses	18

LETTRE D'ENVOI

Le 22 mai 1964

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers, au 31 décembre 1963, des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité sur la vérification des comptes des contributions susmentionnées pour l'exercice 1963.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

*Le Président du Comité
des commissaires aux comptes,*

(Signé) L. GÖTZEN

Monsieur le Président
de l'Assemblée générale des Nations Unies,
New York

RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1963)

1. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a soumis, pour vérification, les états financiers et tableaux explicatifs connexes ci-après:

- I. — Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1963;
- II. — Etat des recettes et des dépenses, et solde des comptes, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- III. — Tableau 1. Encaisse et portefeuille au 31 décembre 1963;
- IV. — Tableau 2. Etat des opérations de prêts pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- V. — Tableau 3. Programmes du HCR pour 1963: état des recettes;
- VI. — Tableau 4. Fonds extraordinaire: état des recettes et des dépenses;
- VII. — Tableau 5. Opération de secours en Algérie: état détaillé des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- VIII. — Tableau 6. Virements de contributions: état des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- IX. — Tableau 7. Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles: état détaillé des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- X. — Tableau 8. — Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles: état des recettes et des dépenses, et solde, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963;
- XI. — Tableau 9. Fonds d'indemnisation: état des recettes et des dépenses.

2. Les dépenses d'administration du HCR en 1963 ont été de 2 565 199,42 dollars des Etats-Unis, dont 600 000 dollars versés à l'ONU à titre de contribution au règlement des dépenses d'administration; ce dernier montant a été prélevé sur le grand programme d'assistance du HCR pour 1963.

3. Au 31 décembre 1963, l'actif des comptes des contributions volontaires, contributions conditionnelles et *trust funds* s'élevait au total à 32 070 917,63 dollars, contre un passif de 29 323 194,08 dollars, soit un excédent de 2 747 723,55 dollars, se décomposant comme suit:

	<i>Dollars</i>
Programmes du HCR pour 1963.....	1 265 879,19
Achèvement des grands projets d'assistance.....	760 682,25
Fonds extraordinaire	500 000,00
<i>"Trust funds" spéciaux</i>	
Opération de secours en Algérie.....	29 617,89
Virements de contributions	51 735,95
Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles.....	139 808,27
	2 747 723,55

4. *Etat des projets.* — Au 31 décembre 1963, l'état des projets était, financièrement, le suivant:

<i>Programmes</i> (1)	<i>Engagements</i> <i>du HCR</i> (2) <i>Dollars</i>	<i>Versements</i> <i>effectués</i> (3) <i>Dollars</i>	<i>Engagements</i> <i>non réglés</i> (4) <i>Dollars</i>
Programmes du HCR pour 1963.....	4 868 847,52	2 315 397,57	2 553 449,95
UNREF (1955-58)	16 608 194,51	15 582 447,33	—
Programme du HCR 1959-60.....	16 665 880,57	14 037 314,28	1 339 593,77
Programme du HCR 1961	5 857 932,12	3 447 443,42	1 637 172,63
Programme du HCR 1962	4 354 104,96	3 037 732,60	1 281 222,65
Fonds extraordinaire	499 660,44	386 060,44	113 600,00
Contributions conditionnelles	2 626 665,84	2 375 763,03	232 615,70

Note. — Les écarts entre les chiffres inscrits dans la colonne 2 et la somme des chiffres inscrits dans les colonnes 3 et 4 résultent d'annulations et d'ajustements.

5. Le tableau ci-après récapitule la situation de l'ensemble des projets à la fin de 1963, telle qu'elle a été exposée par le Haut Commissariat :

Nombre total des projets.....	2 116
Projets pour lesquels des états financiers n'ont pas encore à être présentés.....	245
Etats financiers devant être présentés (ou "n'étant pas nécessaires")	1 871
Etats financiers présentés (ou "n'étant pas nécessaires")	1 842
Etats financiers n'ayant pas encore été présentés.....	29

Soldes inutilisés d'avances consenties à des institutions bénévoles

6. Il a été constaté que, dans plusieurs cas, le HCR n'avait pas recouvré, conformément aux accords en vigueur, le solde inutilisé des avances consenties à des institutions pour l'exécution des projets. Ainsi, sur une avance de 780 000 schillings autrichiens consentie à une institution, 624 000 schillings auraient dû être remboursés au HCR comme suite à la réduction du projet prévue par l'accord modifié. Comme l'institution n'était pas en mesure d'effectuer le remboursement en un seul versement, le HCR a accepté des remboursements échelonnés. Un premier versement de 6 000 schillings devait être effectué en 1962 et un deuxième versement, de 20 000 schillings, en septembre 1963; le solde doit être remboursé en 46 ans, à raison de 13 000 schillings par an; les versements sont exigibles le 15 mars de chaque année, à partir du 15 mars 1964, et le principal non remboursé ne porte pas intérêt.

7. Dans un autre cas, concernant un projet de construction de logements, l'institution doit rembourser 1 233,05 dollars en cinq annuités de 247,94 dollars à partir du 1^{er} janvier 1964; les sommes à rembourser ne portant pas intérêt.

8. Dans un troisième cas, il a été convenu que les 7 665,51 dollars non utilisés seront remboursés en quatre versements semestriels.

9. En ce qui concerne 10 projets exécutés en Grèce et achevés au 31 décembre 1960, 240 000 dollars des fonds avancés par le HCR n'ont pas été utilisés. A la suite de négociations, le Gouvernement grec a accepté de rembourser 223 064 dollars au HCR. Au 31 décembre 1963, 60 133,23 dollars avaient été remboursés et il restait à régler un solde de 162 930,77 dollars.

10. Ainsi, on notera que des sommes considérables du HCR représentant la contribution qu'il fournit aux institutions chargées d'exécuter les projets sont demeurées inutilisées et non recouvrées. Normalement, les institutions auraient dû rembourser au HCR les soldes inutilisés, dans un délai raisonnable après l'achèvement des projets. Toutefois, comme il a été mentionné plus haut, les soldes inutilisés ont été assimilés à des prêts sans intérêt consentis auxdites institutions et sont remboursables en versements échelonnés sur une longue période. Dans ces conditions, ces soldes doivent être portés dans les comptes du HCR comme prêts non remboursés consentis à ces institutions.

11. Si ces soldes inutilisés avaient été remboursés en un seul versement au HCR par les institutions, ils auraient pu être employés aux fins de l'exécution des programmes en cours.

12. Etant donné les circonstances exposées dans les paragraphes précédents, le Comité des commissaires aux comptes estime qu'il est souhaitable de procéder à un examen détaillé des soldes inutilisés des avances du HCR qui doivent lui être remboursées afin d'en assurer le recouvrement dans un avenir proche.

Conversion de prêts en dons et passation de prêts par profits et pertes

13. Il a été constaté que, bien que l'accord ne prévoie pas la conversion d'une fraction des prêts en dons, on avait, à la fin de 1963, converti en dons, au lieu de les passer par profits et pertes, des prêts irrécouvrables représentant au total 180 614,75 dollars. En 1963, le montant des prêts convertis en dons était de 38 949,40 dollars. Ainsi qu'il a été indiqué au paragraphe 9 du mémorandum de l'an dernier, les prêts devenus irrécouvrables devraient être passés par profits et pertes. Le Comité des commissaires aux comptes réitère cette suggestion.

Projets exécutés en Grèce

14. Le Comité éprouve certaines inquiétudes au sujet de la situation des comptes concernant les projets exécutés en Grèce. Outre que le Gouvernement grec n'a communiqué, par le passé, aucun état financier au HCR, les chiffres portés dans les livres du Gouvernement grec ne peuvent être soumis aux vérifications voulues étant donné que les fonds ont été incorporés dans le budget national de la Grèce. A ce jour, le Gouvernement grec n'a effectué aucun remboursement au titre des prêts consentis. De plus, comme certains projets sont financés en partie par des dons et en partie par des prêts, il n'est pas possible de déterminer exactement le montant des prêts par rapport au montant des dons tant que les projets ne sont pas achevés.

15. Du fait que le Gouvernement grec n'a pas présenté par le passé d'états financiers concernant les projets et que la comptabilité des projets est établie en grec, les vérificateurs intérieurs et les vérificateurs extérieurs ont eu des difficultés à procéder aux vérifications voulues. Afin de surmonter ces difficultés, le HCR, avec le consentement du Gouvernement grec, a pris des dispositions pour faire vérifier ces comptes par un fonctionnaire des services du Vérificateur général des comptes de Grèce, mais les vérifications qu'il a faites n'ont porté jusqu'à

présent que sur les paiements en espèces, et ont été effectuées conformément à la législation grecque et non aux dispositions des accords concernant ces projets. Dans ces conditions, il est évident que les dépenses que le Gouvernement grec a portées au débit des projets par des ajustements de ses livres n'ont à aucun moment été vérifiées au nom du HCR.

16. Etant donné la situation exposée dans les paragraphes qui précèdent, le Comité des commissaires aux comptes estime que l'on doit s'attacher sans tarder à trouver des solutions aux problèmes financiers et comptables qui concernent les projets exécutés en Grèce.

Programme de l'UNREF

17. En ce qui concerne certains projets, le HCR a accordé un moratoire à une institution bénévole quant à une dépense additionnelle de 221 102,76 schillings (8 559,92 dollars) à couvrir. En vertu de ce moratoire, l'institution a été autorisée à utiliser les sommes qu'elle a reçues des réfugiés au titre du remboursement de prêts, pour financer les projets combinés. De la sorte, l'opération n'apparaît pas dans les comptes et demeure invisible; les sommes représentant les remboursements de prêts au cours de la période de deux ans sur laquelle porte le moratoire ne peuvent être allouées à de nouveaux projets, et le HCR a indirectement augmenté, sans l'assentiment du Comité exécutif, le total prévu pour un ancien projet entrepris dans le cadre d'un programme déjà mené à bien.

18. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire et ses collaborateurs, ainsi que les fonctionnaires du Service de vérification intérieure des comptes, du concours qu'ils ont prêté aux vérificateurs extérieurs.

(Signé) L. GÖTZEN (*Pays-Bas*)

A. ALJURE (*Colombie*)

Mushtaq AHMAD (*Pakistan*)

Le 22 mai 1964

COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1963

Etat de l'actif et du passif

(en dollars)

ACTIF

	<i>Encaisse et portefeuille (tableau 1)</i>	<i>Sommes à recevoir (y compris les contributions annoncées)</i>	<i>Solde des prêts non remboursés (tableau 2)</i>	<i>Totaux</i>
<i>Programmes du HCR pour 1963</i>				
i) Programme courant d'assistance complémentaire	401 469,96	—	963,27	402 433,23
ii) Grand Programme d'assistance.....	1 448 196,96	2 327 248,35	—	3 775 445,31
<i>Achèvement des grands projets d'assistance</i>	760 682,25	—	—	760 682,25
<i>Anciens grands programmes d'assistance</i>				
i) UNREF	—	—	6 935 550,32	6 935 550,32
ii) Fonds spécial pour les réfugiés hongrois	—	—	2 023 540,01	2 023 540,01
iii) Programme pour 1959-1960.....	1 339 593,77	—	3 725 499,78	5 065 093,55
iv) Programme pour 1961	1 637 172,63	—	358 669,55	1 995 842,18
v) Programme pour 1962	1 281 222,65	—	104 740,00	1 385 962,65
<i>Fonds extraordinaire.....</i>	613 600,00	—	—	613 600,00
<i>"Trust funds" spéciaux</i>				
i) Opération de secours en Algérie.....	116 557,21	53 060,68	—	169 617,89
ii) Virements de contributions.....	367 635,01	—	84 025,10	451 660,11
iii) Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles	307 883,16	64 540,81	1 583,34	374 007,31
iv) Fonds d'indemnisation	7 761 688,45	355 794,37	—	8 117 482,82
	<u>16 035 702,05</u>	<u>2 800 644,21</u>	<u>13 234 571,37</u>	<u>32 070 917,63^a</u>

- ^a Dont 64 400 dollars pour des projets agréés qui n'ont pas encore fait l'objet d'accords définitifs.
- ^b Dont 552 523,68 dollars pour des projets agréés qui n'ont pas encore fait l'objet d'accords définitifs.
- ^c Dont 100 000 dollars dus à la Fondation Gulbenkian et 9 303,60 dollars dus au Conseil norvégien pour les réfugiés.
- ^d Dont 113 853,56 dollars pour des projets agréés qui n'ont pas encore fait l'objet d'accords définitifs.
- ^e Dont 36 672,72 dollars dus au Conseil norvégien pour les réfugiés.
- ^f Dont 281 500 dollars pour des projets agréés qui n'ont pas encore fait l'objet d'accords définitifs.
- ^g Réserve pour demandes d'indemnisation actuellement à l'étude ou prévues.
- ^h Le HCR a en outre un droit de réversion en ce qui concerne les sommes que l'OIR a déposées auprès de la LAB (Banque

CERTIFIÉ EXACT:

*Le Directeur de l'administration,
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,
(Signé) F. P. E. GREEN*

ATTESTATION

Les états financiers du Haut Commissariat des Nations Unies examinés conformément à nos instructions. Nous avons obtenu tous certifiions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis les états

Le 22 mai 1964

au 31 décembre 1963

des Etats-Unis)

PASSIF

Sommes à payer	Réserve pour engagements non liquidés	Réserve pour prêts non remboursés	Excédent ou solde	Totaux
—	401 469,96 ^a	963,27	—	402 433,23
357 586,13	2 151 979,99 ^b	—	1 265 879,19	3 775 445,31
—	—	—	760 682,25	760 682,25
—	—	6 935 550,32 ^c	—	6 935 550,32
—	—	2 023 540,01	—	2 023 540,01
—	1 339 593,77 ^d	3 725 499,78 ^e	—	5 065 093,55
—	1 637 172,63 ^f	358 669,55	—	1 995 842,18
—	1 281 222,65	104 740,00	—	1 385 962,65
—	113 600,00	—	500 000,00	613 600,00
—	140 000,00	—	29 617,89	169 617,89
—	315 899,06	84 025,10	51 735,95	451 660,11
—	232 615,70	1 583,34	139 808,27	374 007,31
272 686,61	7 844 796,21 ^g	—	—	8 117 482,82
<u>630 272,74</u>	<u>15 458 349,97</u>	<u>13 234 571,37</u>	<u>2 747 723,55</u>	<u>32 070 917,63</u>

pour les expulsés et les sinistrés de guerre), à Bad Godesberg, conformément à l'accord OIR-LAB.

APPROUVÉ :

*Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés,*

(Signé) F. SCHNYDER

DE VERIFICATION

pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 ont été les renseignements et explications que nous avons demandés et nous financiers sont exacts.

(Signé) L. GÖTZEN (Pays-Bas)

A. ALJURE (Colombie)

Mushtaq AHMAD (Pakistan)

Etat des recettes et des dépenses, et solde des comptes,
(en dollars des

Excédent ou solde

	<i>Au 31 décembre 1962</i>	<i>Ajustements effectués en 1963</i>	<i>Virements effectués en 1963</i>	<i>Contributions et recettes diverses</i>
<i>Programmes du HCR pour 1963 (tableau 3)</i>				
i) Programme courant d'assistance complémentaire	—	—	9 672,39	1 390 327,58
ii) Grand Programme d'assistance.....	—	—	125 847,84	4 608 878,90
<i>Achèvement des grands projets d'assistance</i>	—	—	760 682,25	—
<i>Anciens grands programmes d'assistance</i>				
i) UNREF	—	110 773,96 ^a	(110 773,96)	—
ii) Fonds spécial pour les réfugiés hongrois	—	7 748,09 ^b	(7 748,09)	—
iii) Programme pour 1959-1960.....	—	767 476,17 ^c	(231 060,14) ^d	—
iv) Programme pour 1961.....	—	338 634,23 ^e	(338 634,23)	—
v) Programme pour 1962.....	124 790,04	59 464,79 ^f	(184 254,83) ^g	—
<i>Fonds extraordinaire (tableau 4).....</i>	396 000,00	13 485,76 ^h	—	244 114,24
<i>"Trust funds" spéciaux</i>				
i) Opération de secours en Algérie (tableau 5).....	407 047,29	(995,37) ⁱ	—	220 342,13
ii) Virements de contributions (tableau 6)	132 369,69	1 272,39 ^j	(9 672,39) ^k	519 875,45 ^l
iii) Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles (tableaux 7 et 8)	291 637,73	14 185,13 ^m	(14 058,84) ⁿ	287 929,92
iv) Fonds d'indemnisation (tableau 9)....	—	—	—	376 137,58
	<u>1 351 844,75</u>	<u>1 312 045,15</u>	<u>—</u>	<u>7 647 605,80</u>

^a Annulation d'engagements: 4 780,20 dollars; fonds inutilisés: 106 075,79 dollars, et modification des taux de change (82,03 dol

^b Fonds inutilisés — virés au poste "Achèvement des grands projets d'assistance".

^c Annulation d'engagements: 516 900,99 dollars; fonds inutilisés: 250 653,48 dollars; ajustement des recettes: 1 057,80 dollars,

^d 229 921,81 dollars virés au poste "Achèvement des grands projets d'assistance", 1 057,80 dollars virés au Grand Programme

^e Annulation d'engagements: 324 785,88 dollars; fonds inutilisés: 13 893,07 dollars, et modification des taux de change (44,72 dol

^f Annulation d'engagements: 35 183,26 dollars; fonds inutilisés: 24 315,73 dollars; ajustement des recettes (0,65 dollars) et

^g 124 790,04 dollars virés au Grand Programme d'assistance pour 1963. 59 464,79 dollars virés au poste "Achèvement des grands

^h Annulation d'engagements: 13 472,86 dollars, et fonds inutilisés: 12,90 dollars.

ⁱ Réévaluation des contributions en nature de la République fédérale d'Allemagne.

^j Fonds inutilisés.

^k Virés au Programme courant d'assistance complémentaire.

^l Gouvernement israélien: 2 000 dollars; Saint-Siège: 5 000 dollars; contributions privées: 458 425 45 dollars, et "All Star

^m Annulation d'engagements: 14 002,85 dollars; fonds inutilisés: 2 687,79 dollars; ajustement des recettes (2 474,14 dollars)

ⁿ 14 139,37 dollars virés au poste "Achèvement des grands projets d'assistance", et 80,53 dollars virés du Programme pour

CERTIFIÉ EXACT:

*Le Directeur de l'administration,
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,*

(Signé) F. P. E. GREEN

ATTESTATION

Les états financiers du Haut Commissariat des Nations Unies po
minés conformément à nos instructions. Nous avons obtenu tous les re
à la suite de cette vérification, qu'à notre avis les états financiers sont

Le 22 mai 1964

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963

Etats-Unis)

Engagements contractés en 1963		Excédent ou solde au 31 décembre 1962	Engagements contractés au cours d'exercices antérieurs			
Liquidés par décaissements en 1963	Non liquidés au 31 décembre 1963		Non liquidés au 31 décembre 1962	Liquidés par décaissements en 1963	Liquidés par ajustements en 1963	Non liquidés au 31 décembre 1963
998 530,01	401 469,96	—	—	—	—	—
1 316 867,56	2 151 979,99	1 265 879,19	—	—	—	—
—	—	760 682,25	—	—	—	—
—	—	—	70 962,58	66 264,41	3 698,17	—
—	—	—	—	—	—	—
136 471,99	399 944,04	—	2 964 702,28	1 509 287,66	515 764,89	939 649,73
—	—	—	2 782 454,27	820 540,48	324 741,16	1 637 172,63
—	—	—	2 543 235,23	1 226 862,87	35 149,71	1 281 222,65
40 000,00	113 600,00	500 000,00	261 914,57	248 441,71	13 472,86	—
456 776,16	140 000,00	29 617,89	—	—	—	—
276 210,13	315 899,06	51 735,95	32 097,74	32 097,74	—	—
328 977,86	110 907,81	139 808,27	315 653,02	179 973,65	13 971,48	121 707,89
—	376 137,58	—	11 248 718,39	3 780 059,76	—	7 468 658,63
<u>3 553 833,71</u>	<u>4 009 938,44</u>	<u>2 747 723,55</u>	<u>20 219 738,08</u>	<u>7 863 528,28</u>	<u>907 798,27</u>	<u>11 448 411,53</u>

lars) — virés au poste "Achèvement des grands projets d'assistance".

et modification des taux de change (1 136,10 dollars).
d'assistance pour 1963, et 80,53 dollars virés aux fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles.
lars) — virés au poste "Achèvement des grands projets d'assistance".
modification des taux de change (33,55 dollars).
projets d'assistance".

Festival": 54 450 dollars.
et modification des taux de change (31,37 dollars).
1959-1960.

APPROUVÉ:

*Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés,*

(Signé) F. SCHNYDER

DE VERIFICATION

ur les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 ont été ex-
enseignements et explications que nous avons demandés et nous certifions,
exacts.

(Signé) L. GÖTZEN (Pays-Bas)

A. ALJURE (Colombie)

Mushtaq AHMAD (Pakistan)

TABLEAUX

TABLEAU 1

Encaisse et portefeuille au 31 décembre 1963

	Monnaies	Montants	Equivalent en dollars des Etats-Unis
<i>Encaisse et disponible en banque</i>			
Amsterdamsche Bank N.V., La Haye.....	Florins néerlandais	13 599,29	3 756,71
Banco di Roma, Rome.....	Lires italiennes	319 874,00	515,10
Bankers Trust Company, New York.....	Dollars des Etats-Unis	15 468,78	15 468,78
Banque de la Société générale de Belgique, Bruxelles.....	Francs belges	935 480,00	18 709,60
Banque pour le développement commercial, Genève.....	Dollars des Etats-Unis	379 213,01	379 213,01
Banque pour le développement commercial, Genève.....	Francs suisses	95 536,02	22 114,82
Banque Ottomane, Ankara.....	Livres turques	4 830,54	536,73
Barclays Bank Ltd., Londres.....	Livres sterling	9 299/9/9	26 041,70
Chase Manhattan Bank, Paris.....	Francs français	36 849,44	7 520,29
Chase Manhattan Bank, New York.....	Dollars des Etats-Unis	69 916,35	69 916,35
Christiana Bank og Kreditkasse, Oslo.....	Couronnes norvégiennes	50 496,82	7 069,41
Commercial Banking Company of Sydney, Londres.....	Livres sterling	1 948/12/9	5 456,85
Commonwealth Trading Bank of Australia, Sydney.....	Livres australiennes	15 252/2/2	34 166,91
Crédit lyonnais, Genève.....	Francs français	979 859,95	199 971,42
Creditanstalt Bankverein, Vienne.....	Schillings autrichiens	1 010 900,00	39 136,66
Deutsche Bank A.G., Bonn.....	Marks allemands	73 279,68	18 319,92
Deutsche Bundesbank, Francfort.....	Marks allemands	19 709,88	4 927,47
Dresdner Bank, Francfort.....	Marks allemands	289 626,78	72 406,70
Hentsch et Cie, Genève.....	Marks allemands	5 798,01	1 449,50
Hentsch et Cie, Genève.....	Francs suisses	17 545,15	4 061,38
Hentsch et Cie, Genève.....	Livres sterling	13 133/8/11	36 778,05
Hentsch et Cie, Genève.....	Dollars des Etats-Unis	26 898,45	26 898,45
Ionian Bank Ltd., Athènes.....	Drachmes	168 892,05	5 629,73
Lloyds Bank (Foreign) Ltd., Londres.....	Livres sterling	489/14/1	1 371,32
Privatbanken, Copenhague.....	Couronnes danoises	3 979,90	576,21
Svenska Handelsbanken, Stockholm.....	Couronnes suédoises	20 761,53	4 013,44
Union de Banques suisses, Genève.....	Francs suisses	4 875,23	1 128,53
Office des chèques postaux, Genève.....	Francs suisses	66,22	15,33
Centre de chèques postaux, Paris.....	Francs français	16,80	3,42
<i>Disponible en transit.....</i>			7 458,69
<i>Fonds détenus par les délégations du HCR et comptes d'avances.....</i>			73 811,94
<i>Dépôts en banque et comptes d'épargne</i>			
Bank of Tokyo — Lettres de crédit en dollars des Etats-Unis validées par Irving Trust Co., New York, à leur valeur d'achat.....	Dollars des Etats-Unis	2 500 000,00	2 500 000,00
Bankers Trust Co., New York.....	Dollars des Etats-Unis	245 424,90	245 424,90
Chase Manhattan Bank, Paris.....	Francs français	1 089 912,06	222 431,03
Chase Manhattan Bank, Londres.....	Dollars des Etats-Unis	200 000,00	200 000,00
Hentsch et Cie, Genève.....	Francs belges	3 000 000,00	60 000,00

Hentsch et Cie, Genève.....	Marks allemands	10 350 000,00	2 587 500,00
Hentsch et Cie, Genève.....	Lires italiennes	93 500 000,00	190 821,26
Hentsch et Cie, Genève.....	Livres sterling	1 182 000,00	3 309 997,18
Hentsch et Cie, Genève.....	Dollars des Etats-Unis	1 850 000,00	1 850 000,00
Irving Trust Company, New York.....	Dollars des Etats-Unis	2 211 638,82	2 211 638,82
Swiss Israel Trade Bank, Genève.....	Dollars des Etats-Unis	1 500 000,00	1 500 000,00
<i>Titres</i>			
4½ Banque hypothécaire suisse 1957.....	Francs suisses	300 000,00	69 444,44
			TOTAL <u><u>16 035 702,05</u></u>

TABLEAU 2

Etat des opérations de prêts (en dollars des Etats-Unis)

*Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 1963*

Total cumulé au 31 décembre 1963

Prêts accordés	665 750,02	15 177 809,15
<i>A ajouter:</i>		
Ajustement dû à la modification des taux de change	16 159,00	169 692,77
<i>Moins:</i>		
Fonds inutilisés qui ont été reversés ou sont dus par les institutions chargées de l'exécution des projets, et réduction de prêts.....	<u>116 533,84</u>	<u>597 279,44</u>
	565 375,18	14 750 222,48
<i>A déduire:</i>		
Remboursement de prêts.....	295 697,38	1 089 244,44
Annulation de prêts non recouvrables:		
par conversion en dons.....	22 846,34	180 614,75
par passation par profits et pertes.....	<u>78 132,72</u>	<u>228 546,26</u>
Dépenses d'administration des institutions.....	<u>6 363,62</u>	<u>17 245,66</u>
	<u>403 040,06</u>	<u>1 515 651,11</u>
	<u><u>162 335,12</u></u>	<u><u>13 234 571,37</u></u>

TABLEAU 3

Programmes du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour 1963

Etat des recettes

(en dollars des Etats-Unis)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963

	Versées	Annoncées	Total
I. — CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES			
Australie	168 000,00		168 000,00
Autriche	45 000,00		45 000,00
Belgique	200 000,00		200 000,00
Cambodge	571,00		571,00
Canada	134 259,00	134 260,00*	268 519,00
Danemark	72 390,00		72 390,00
Etats-Unis d'Amérique	500 000,00	400 000,00*	900 000,00
France	507 201,00		507 201,00
Grèce	9 000,00		9 000,00
Iran	2 024,00		2 024,00
Irlande	10 000,00		10 000,00
Israël	5 000,00		5 000,00
Italie	80 515,00		80 515,00
Libéria		5 000,00	5 000,00
Liechtenstein	3 472,00		3 472,00
Luxembourg	3 000,00		3 000,00
Malaisie	15 238,00		15 238,00
Malte (Ordre souverain de)	1 000,00		1 000,00
Maroc		9 960,00*	9 960,00
Nigéria	5 000,00		5 000,00
Nouvelle-Zélande	28 000,00		28 000,00
Norvège	98 000,00	14 000,00*	112 000,00
Pays-Bas	146 132,00		146 132,00
Portugal	2 500,00		2 500,00
République de Chine	5 000,00		5 000,00
République fédérale d'Allemagne	300 000,00	250 000,00	550 000,00
République sud-africaine	12 500,00		12 500,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	280 000,00	224 000,00	504 000,00
Saint-Siège	11 000,00		11 000,00
Suède	193 325,00		193 325,00
Suisse	185 184,00	46 296,00	231 480,00
Tunisie	2 000,00		2 000,00
Turquie	2 667,00		2 667,00
Viet-Nam	2 500,00		2 500,00
Yougoslavie	5 000,00		5 000,00
	<u>3 035 478,00</u>	<u>1 083 516,00</u>	<u>4 118 994,00</u>
II. — CONTRIBUTIONS PRIVÉES	183 654,07	669 226,52*	852 880,59
III. — ALL STAR FESTIVAL	530 000,00		530 000,00
IV. — REMBOURSEMENTS DE PRÊTS excédant la somme requise pour maintenir le Fonds extraordinaire au plafond autorisé	105 635,32		105 635,32
V. — RECETTES DIVERSES			
Intérêts des placements, dépôts et comptes courants	392 390,27		392 390,27
Autres intérêts	5 548,97		5 548,97
Profits ou pertes dus à la conversion de devises et aux opérations générales	(12 557,45)		(12 557,45)
Profits ou pertes dus à la modification des taux de change	213,35		213,35
Recettes accessoires	6 101,43		6 101,43
	<u>4 246 463,96</u>	<u>1 752 742,52</u>	<u>5 999 206,48</u>
VI. — VIREMENTS PROVENANT D'AUTRES PROGRAMMES	135 520,23	—	135 520,23
	<u>4 381 984,19</u>	<u>1 752 742,52</u>	<u>6 134 726,71</u>

* Versées en janvier 1964.

TABLEAU 4

Fonds extraordinaire

Etat des recettes et des dépenses

(en dollars des Etats-Unis)

	<i>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963</i>		<i>Total cumulé au 31 décembre 1963</i>
<i>Recettes:</i>			
Remboursements de prêts.....	244 114,24		
Intérêts des prêts.....	—		999 660,44
	<u>244 114,24</u>		
<i>A déduire:</i>			
Décaissements	40 000,00	386 060,44	
<i>Ajustements:</i>			
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs..	(13 472,86)		
Remboursement de soldes non dépensés.....	(12,90)		
Engagements non liquidés.....	113 600,00	<u>113 600,00</u>	<u>499 660,44</u>
TOTAL	<u>104 000,00</u>		
Solde au 31 décembre 1963.....			<u><u>500 000,00</u></u>

"TRUST FUNDS" SPECIAUX

TABLEAU 5

Opération de secours en Algérie

Etat détaillé des recettes pour l'exercice
terminé le 31 décembre 1963

(en dollars des Etats-Unis)

	<i>Versées</i>	<i>Annoncées</i>	<i>Total</i>
I. — CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES			
Chypre	560,00		560,00
France	100 451,00		100 451,00
Grèce	2 000,00		2 000,00
Liban		22 613,00*	22 613,00
Pakistan	10 500,00		10 500,00
	<u>113 511,00</u>	<u>22 613,00</u>	<u>136 124,00</u>
II. — CONTRIBUTIONS PRIVÉES	10 700,08		10 700,08
III. — ALL STAR FESTIVAL	22 650,00		22 650,00
IV. — CONTRIBUTIONS EN NATURE			
Contributions privées	50 868,05		50 868,05
	<u>197 729,13</u>	<u>22 613,00</u>	<u>220 342,13</u>

* Versées en février 1964.

"TRUST FUNDS" SPECIAUX (suite)

TABLEAU 6

Virements de contributions

**Etat des dépenses pour l'exercice
terminé le 31 décembre 1963**

(en dollars des Etats-Unis)

	Décaissements		Engagements non liquidés au 31 décembre 1963
	Au titre de l'exercice précédent	Exercice considéré	
Réfugiés chinois à Hong-kong		205 742,71	237 260,91
Réfugiés chinois à Macao		22 049,55	
Réfugiés angolais	5 600,00		
Réfugiés rwandais	19 914,00	34 056,02	63 000,00
Réfugiés au Togo	6 583,74		
Réinstallation de réfugiés.....		14 361,85	15 638,15
	<u>32 097,74</u>	<u>276 210,13</u>	<u>315 899,06</u>

TABLEAU 7

Fonds constitués au moyen de contributions conditionnelles

**Etat détaillé des recettes pour l'exercice
terminé le 31 décembre 1963**

(en dollars des Etats-Unis)

	Versées	Annoncées	Total
I. — CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES			
Afrique du Sud	12 500,00		
Pays-Bas	1 071,80	1 184,40	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	56 007,00		
	<u>69 578,80</u>	<u>1 184,40</u>	<u>70 763,20</u>
II. — CONTRIBUTIONS PRIVÉES	30 561,16	38 000,00	68 561,16
III. — ALL STAR FESTIVAL	200 620,00		
IV. — RECETTES DIVERSES			
Remboursements de prêts.....	(52 014,44)		148 605,56
	<u>248 745,52</u>	<u>39 184,40</u>	<u>287 929,92</u>
V. — VIREMENTS PROVENANT D'AUTRES PROGRAMMES			
Programme pour 1959-1960	80,53		80,53
	<u>248 826,05</u>	<u>39 184,40</u>	<u>288 010,45</u>

“Trust funds” spéciaux (suite)

Voir le tableau 8 au verso

TABLEAU
Fonds constitués au moyen de
Etat des recettes et des dépenses,
(en dollars des

	Solde au 31 décembre 1962	Ajustement du solde	Recettes 1963 (y compris virement provenant d'un autre programme)
1. Réfugiés européens en Extrême-Orient.....	—	—	—
2. Grèce			
a) Aide à des particuliers résidant dans des camps....	2 198,68	—	903,01
b) Aide aux réfugiés assyriens.....	—	—	—
c) Produits alimentaires provenant de stocks excédentaires (riz)	9 266,41	(2 474,14)	—
d) Assistance au Home Kastri.....	—	—	354,84
e) Aide aux réfugiés arméniens.....	—	—	38 000,00
f) Installation de certaines familles de réfugiés.....	—	—	—
3. Italie			
a) Aide aux réfugiés tuberculeux et post-tuberculeux..	—	80,51	80,53
b) Allocations viagères à des réfugiés.....	—	—	—
c) Transfert du camp San Sabba.....	95 208,28	—	—
4. Allemagne et Autriche			
a) Services d'orientation et de surveillance en Autriche	38 792,66	—	1 985,44
b) Assistance aux réfugiés se trouvant dans des camps en Autriche.....	—	—	—
c) Assistance postpénitentiaire.....	—	2 439,39	—
d) Terrains de jeux pour enfants.....	—	—	—
e) Etudiants de religion musulmane.....	329,72	—	—
f) Conseils juridiques en Allemagne.....	4 760,59	—	—
g) Fondation E. Brandström.....	—	—	5 245,63
5. France			
a) Maison de retraite aux environs de Paris.....	—	—	13 999,72
b) Logement au Centre d'adaptation.....	43 401,01	—	—
c) Fonds de prêts au logement en faveur de réfugiés non installés	52 014,44	—	47 985,56
6. Réfugiés en Yougoslavie.....	40 000,00	—	60 000,00
7. Enfants tibétains réfugiés au Danemark.....	—	—	6 000,00
8. Transport de réfugiés.....	—	—	68 507,00
9. Traitement médical ("Home Alexandria").....	4 620,56	—	4 599,81
10. Fraction du solde de l'UNREF.....	—	—	—
11. Foyer Saint-Nicolas en Belgique.....	—	—	14 000,00
12. CIAB — "Refugee Service Memorial Fund".....	—	—	5 000,00
13. Formation professionnelle dans le Moyen-Orient.....	—	—	16 000,00
14. Contributions diverses d'un montant inférieur à 5 000 dollars	1 045,38	—	5 348,91
	<u>291 637,73</u>	<u>45,76</u>	<u>288 010,45</u>

**contributions conditionnelles
et solde au 31 décembre 1963**

Etats-Unis)

*Engagements liquidés
par décaissements
en cours d'exercice*

Engagements non liquidés

<i>Engagements d'exercices antérieurs</i>	<i>Engagements de l'exercice considéré</i>	<i>Exercices antérieurs</i>	<i>Exercice considéré</i>	<i>Total</i>	<i>Solde au 31 décembre 1963</i>
23 591,48	—	—	—	—	—
—	2 726,01	—	—	—	375,68
47 333,33	—	20 566,67	—	20 566,67	—
—	5 397,31	—	—	—	1 394,95
—	354,84	—	—	—	—
43 286,81	—	77 651,17	38 000,00	115 651,17	—
12 040,70	—	2 373,40	—	2 373,40	—
351,07	161,04	—	—	—	—
2 551,58	—	—	—	—	—
—	48 000,00	—	47 208,28	47 208,28	—
—	10 143,49	—	—	—	30 634,61
7 742,93	—	—	—	—	—
694,05	—	5 331,60	—	5 331,60	2 439,39
3 871,46	—	—	—	—	—
—	329,72	—	—	—	—
—	4 760,59	—	—	—	—
—	2 620,98	—	2 624,65	2 624,65	—
—	—	13 999,72	13 999,72	27 999,44	—
—	43 401,01	—	—	—	—
—	100 000,00	—	—	—	—
—	—	—	—	—	100 000,00
—	6 000,00	—	—	—	—
—	68 507,00	—	—	—	—
—	545,40	—	4 075,16	4 075,16	4 599,81
37 055,32	—	—	—	—	—
—	14 000,00	—	—	—	—
—	—	—	5 000,00	5 000,00	—
—	16 000,00	—	—	—	—
1 454,92	6 030,47	1 785,33	—	1 785,33	363,82
<u>179 973,65</u>	<u>328 977,86</u>	<u>121 707,89</u>	<u>110 007,81</u>	<u>232 615,70</u>	<u>139 808,27</u>

"TRUST FUNDS" SPECIAUX (suite)

TABLEAU 9

Fonds d'indemnisation

Etat des recettes et des dépenses

(en dollars des Etats-Unis)

	<i>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963</i>	<i>Total cumulé au 31 décembre 1963</i>
Recettes		
<i>Contributions gouvernementales:</i>		
République fédérale d'Allemagne.....		10 714 285,70
<i>Recettes diverses:</i>		
Intérêts des placements.....	372 052,73	1 300 226,07
Gains au change.....	4 112,20	24 849,69
Gains dus à la réévaluation de certaines monnaies.....	(27,35)	223 154,27
	<u>376 137,58</u>	<u>12 262 515,73</u>
A déduire		
Versements faits à des réfugiés.....	3 780 059,76	4 417 719,52
Engagements concernant des demandes d'indemnisation actuelle- ment à l'étude ou prévues.....	—	7 844 796,21
	<u>3 780 059,76</u>	<u>12 262 515,73</u>

ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES ET DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE SONT EN VENTE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD: VAN SCHAICK'S BOOK STORE (PTY), LTD., Church Street, Box 724, Pretoria.
TECHNICAL BOOKS (PTY), LTD., Faraday House, P. O. Box 2866, 40 St. George's Street, Cape Town.
CAMEROUN: LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAIN La Gérante, B. P. 1197, Yaoundé.
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Sangmelima.
CONGO (Léopoldville): INSTITUT POLITIQUE CONGOLAIS, B. P. 2307, Léopoldville.
ETHIOPIE: INTERNATIONAL PRESS AGENCY P. O. Box 120, Addis-Abeba.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP University College of Ghana, Lésou, Accra.
KENYA: THE E.S.A. BOOKSHOP, Box 30167, Nairobi.
LIBYE: SUKDI EL JERBI (BOOKSELLERS) P. O. Box 78, Istiklal Street, Benghazi.
MAROC: AUX BELLES IMAGES 281, avenue Mohammed V, Rabat.
NIGERIA: UNIVERSITY BOOKSHOP (NIGERIA) LTD. University College, Ibadan.
NYASSALAND: BOOKERS (NYASSALAND) LTD. Nyatya House, P. O. Box 34, Blantyre.
UGANDA: UGANDA BOOKSHOP P. O. Box 145, Kampala.
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE:
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'EGYPTE" 9 St. Adly Pasha, Le Caire.
AL NAHDA EL ARABIA BOOKSHOP 32 Abd-el-Khalak Sarwari, Le Caire.
RHODÉSIE DU NORD: J. BELDING, P. O. Box 750, Mufullra.
RHODÉSIE DU SUD: THE BOOK CENTRE, First Street, Salisbury.
TANGANYIKA: DAR-ES-SALAAM BOOKSHOP P. O. Box 9030, Dar-es-Salaam.

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: L'IMPRIMEUR DE LA REINE Ottawa, Ontario.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York.
Porto Rico: PAN AMERICAN BOOK CO. P. O. Box 3511, San Juan 17.
BOOKSTORE, UNIVERSITY OF PUERTO RICO Rio Piedras.

AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE: EDITORIAL SUDAMERICANA, S. A. Alsina 500, Buenos Aires.
BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES, Casilla 972, La Paz.
LOS AMIGOS DEL LIBRO Calle Perú esq. España, Casilla 450, Cochabamba.
BRESIL: LIVRARIA AGIR Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.
LIVRARIA FREITAS BASTOS, S. A. Caixa Postal 899, Rio de Janeiro.
LIVRARIA KOSMOS EDITORA Rua Rosario 135/137, Rio de Janeiro.
CHILI: EDITORIAL DEL PACIFICO, Ahumada 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS, Casilla 205, Santiago.
COLOMBIE: LIBRERIA AMERICA, Calle 51 Ndm, 49-58, Medellín.
LIBRERIA BUCHHOLZ Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS Apartado 1313, San José.
CUBA: CUBARTIMPEX Apartado Postal 6540, La Habana.
EL SALVADOR: LIBRERIA CULTURAL SALVADOREÑA 2a. Av. Sur, San Salvador.
MANUEL NAVAS Y CIA. 1a. Avenida Sur 37, San Salvador.
ÉQUATEUR: LIBRERIA CIENTIFICA Casilla 362, Guayaquil.
LIBRERIA UNIVERSITARIA Calle García Moreno 739, Quito.
GUATEMALA: LIBRERIA CERVANTES 5a. Av. 9 39, Zona 1, Guatemala.
SOCIEDAD ECONOMICA-FINANCIERA 6a. Av. 14-33, Guatemala.
HAÏTI: LIBRAIRIE "À LA CARAVELLE", Port-au-Prince.
HONDURAS: LIBRERIA PANAMERICANA, Tegucigalpa.
MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A. Ignacio Mariscal 41, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENEZES Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A Sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS DE SALVADOR NIZZA Calle Pta. Franco No. 39-43, Asunción.
PÉROU: LIBRERIA INTERNACIONAL DEL PERU, S. A. Casilla 1417, Lima.
LIBRERIA STUDIUM, S. A. Amargura 939, Apartado 2139, Lima.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: LIBRERIA DOMINICANA Mercedes 49, Santo Domingo.
URUGUAY: LIBRERIA RAFAEL BARRETT Ramón Anador 4030, Montevideo.
REPRESENTACION DE EDITORIALES, PROF. H. D'ELIA Plaza Cagancha 1342, 1^o piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE Av. Miranda, No. 62, Edif. Galipán, Caracas.

ASIE

BIRMANIE: CURATOR, GOVT. BOOK DEPOT, Rangoon.
CAMBODGE: ENTREPRISE KHMÈRE DE LIBRAIRIE Imprimerie & Papeterie, S. à R. L., Phnom-Penh.
CÉYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244, Colombo.
CHINE: THE WORLD BOOK COMPANY, LTD. 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD. 211 Honan Road, Shanghai.
CORÉE (RÉPUBLIQUE DE): EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD., 6, 2-KA, Chongno, Seoul.
HONG-KONG: THE SWINDON BOOK COMPANY 25 Nathan Road, Kowloon.
INDÉ: ORIENT LONGMANS Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras et New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY Calcutta et New Delhi.
INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD. Gunung Sahari 84, Djakarta.
JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD. 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.
PAKISTAN: THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD., Lahore.
THOMAS & THOMAS, Karachi.
PHILIPPINES: PHILIPPINE EDUCATION COMPANY, INC. 1104 Castillejos, P. O. Box 620, Quiapo, Manila.
POPULAR BOOKSTORE, 1573 Doroteo Jose, Manila.
SINGAPOUR: THE CITY BOOK STORE, LTD. Collyer Quay.
THAÏLANDE: PRAMUAN MIT, LTD. 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
NIBONDH & CO., LTD. New Road, Sikak Phya Sri, Bangkok.
SUKSAPAN PANIT Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
VIÊT-NAM (RÉPUBLIQUE DU): LIBRAIRIE-PAPETERIE XUÂN THU 185, rue Tu-do, B. P. 283, Saigon.

EUROPE

ALLEMAGNE (RÉP. FÉDÉRALE D'): R. EISENSCHMIDT Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
ELWERT UND MEURER Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. SAARBACH, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).
AUTRICHE: GEROLD & COMPANY, Graben 31, Wien, I.
GEORG FROMME & CO., Spengergasse 39, Wien, V.
BELGIQUE: AGENCE ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, S. A., 14-22, rue du Perail, Bruxelles.
BULGARIE: RAZNOZNOS, 1, Tzar Assen, Sofia.
CHYPRE: PAN PUBLISHING HOUSE 10 Alexander the Great Street, Strovolos.
DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD. Nørregade 6, København, K.
ESPAGNE: AGUILAR S. A. DE EDICIONES Juan Bravo 38, Madrid 6.
LIBRERIA BOSCH, Ronda Universidad 11, Barcelona.
LIBRERIA MUNDI-PRENSA, Castelló 37, Madrid.
FINLANDE: AKATEMINEN KIRJAKAUPPA 2 Keskuskatu, Helsinki.
FRANCE: EDITIONS A. PÉDON 13, rue Soufflot, Paris (V).
GRÈCE: LIBRAIRIE KAUFFMANN 28, rue du Stade, Athènes.
HONGRIE: KULTURA, B. P. 149, Budapest 62.

IRLANDE: STATIONERY OFFICE, Dublin.
ISLANDE: BÓKAVERZLUN SIGFÓRAR EYMHUNDSSONAR H. F. Austurstræti 18, Reykjavik.
ITALIE: LIBRERIA COMMISSIONARIA.SANSONI Via Gino Capponi 26, Firenze, et Via Paolo Marconi 19/B, Roma.
AGENZIA E. I. O. U., Via Meravigli 16, Milano.
LUXEMBOURG: LIBRAIRIE J. TRAUSSCHSCHUMMER Place du Théâtre, Luxembourg.
NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM Karl Johansgate, 41, Oslo.
PAYS-BAS: N.V. MARTINUS NIJHOFF Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
POLOGNE: PAN, Pałac Kultury i Nauki, Warszawa.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA. 185 rua Aures, Lisboa.
ROUMANIE: CARTIMEX, Str. Aristide Briand 14-19, B. P. 134-135, Bucureşti.
ROYAUME-UNI: H. M. STATIONERY OFFICE P. O. Box 669, London, S.E. 1 (et agences HMSO à Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
SUÈDE: C. E. FRITZT'S KUNGL. HOVBOKHANDEL A-B Fredagatan 2, Stockholm.
SUISSE: LIBRAIRIE PAYOT, S. A., Lausanne, Genève.
HANS RAUNHARDT, Kirchgasse 17, Zürich 1.
TCHÉCOSLOVAQUIE: ARTIA LTD. 30 ve Smočkách, Praha, 2.
TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE 469 Istiklal Caddesi, Beyoğlu, Istanbul.
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES: MEJDOUNARODNAJA KNIGA Smolenskaja Plochtchad, Moscou.
YUGOSLAVIE: CANKARJEVA ZALOZBA, Ljubljana, Slovenie.
DRŽAVNO PREDUZEĆE Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.
PROSVJETA, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE, Import-Export Division, B. P. 659, Terazije 16/1, Beograd.

INDES OCCIDENTALES

BERMUDES: BERMUDA BOOK STORES Reid and Burnaby Streets, Hamilton.
CURAÇAO (ANTILLES NÉERLANDAISES): BOFCHANDEL SALAS, B. P. 44.
GUYANE BRITANNIQUE: BOOKERS STORES, LTD. 20-23 Church Street, Georgetown.
JAMAÏQUE: SANGSTERS BOOK ROOM 91 Harbour Street, Kingston.
TRINITÉ ET TOBAGO: CAMPBELL BOOKER LTD., Port of Spain.

MOYEN-ORIENT

IRAK: MACKENZIE'S BOOKSHOP, Baghdad.
IRAN: MEHR AVIN BOOKSHOP Abbat Abad Avenue, Isfahan.
ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES 38 A/enby Rd, et 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
JORDANIE: JOSEPH I. BAHOUS & CO. Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LIBAN: KHAYAT'S COLLEGE BOOK COOPERATIVE 92-94, rue Elias, Beyrouth.

Océanie

AUSTRALIE: U. N. ASSOCIATION OF AUSTRALIA McEwan House, 343 Little Collins St., Melbourne C. 1, Vic.
WEA BOOKROOM, University, Adelaide, S. A.
UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Lucia, Brisbane, Qld.
THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK AGENCY Parap Shopping Centre, Darwin, N.T.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD. Monash University, Wellington Road, Clayton, Vic.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD. 363 Swanston Street, Melbourne, Vic.
THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Nedlands, W.A.
UNIVERSITY BOOKROOM University of Melbourne, Parkville N.2, Vic.
UNIVERSITY CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED Manning Road, University of Sydney, N.S.W.
NOUVELLE-ZÉLANDE: GOVERNMENT PRINTING OFFICE Private Bag, Wellington (et Government Bookshops à Auckland, Christchurch et Dunedin).

Les publications de l'Organisation des Nations Unies peuvent être achetées ou commandées en librairie dans le monde entier et payées en monnaie locale. Pour plus amples renseignements, écrire à la Section des ventes, ONU, New York, N. Y. 10017, ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).